



Les élus s'insurgent contre la suppression d'un poste de proviseur adjoint au lycée Guillaume-le-Conquérant

Michel Hardy, proviseur adjoint du lycée Guillaume-le-Conquérant à Falaise sur le site Guibray, part en retraite à la fin de l'année scolaire. Il ne sera pas remplacé. Les élus, le député en tête, réclament l'abandon de la suppression de poste.

A Falaise, au lycée Guillaume-le-Conquérant, la nouvelle a été accueillie avec stupéfaction. La suppression d'un poste de proviseur adjoint passe mal. Vincent Piquot est assisté, dans sa tâche, par Lenaïg Rouillé sur le site Liard et Michel Hardy sur le site Guibray. Ce dernier fait valoir ses droits à la retraite au terme de l'année scolaire. Mais il ne sera pas remplacé.

Les élus, en tête desquels Jérémie Patrier-Leitus, le député de la 3^e circonscription du Calvados, montent au créneau. Un courrier a été adressé à Pap Ndiaye et Carole Grandjean, respectivement Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Ministre déléguée chargée de l'Enseignement professionnel ainsi qu'à Christine Gavini-Chevet, Rectrice de l'académie de Normandie.

Le courrier a été signé par Sylvie Grenier, conseillère régionale, Hervé Maunoury, maire de Falaise, et Jean-Philippe Mesnil, président de la Communauté de communes du Pays de Falaise. Ils demandent purement et simplement l'abandon de la suppression de poste.

Un peu moins de 1 000 élèves

Dans le courrier, le député fait référence, en préambule, à un établissement d'excellence qui accueille, dans le Calvados, un peu moins de 1 000 élèves. " **La réforme du lycée professionnel que vous portez depuis plusieurs mois est importante pour nos établissements scolaires, nos jeunes, leurs familles et leurs employeurs. L'amélioration de la formation professionnelle et de sa perception est une nécessité pour préparer la France aux grands défis de notre temps. En effet, le manque de nombreux savoir-faire essentiels à nos entreprises est devenu criant, dans un contexte**

où il nous faut assurer notre souveraineté économique, industrielle, technologique et environnementale ".

" Le projet de suppression n'est pas opportun "

Jérémie Patrier-Leitus se réjouit néanmoins de la méthode mise en place depuis l'automne 2022. **" Les quatre groupes de travail nationaux ont pu faire émerger un ensemble de propositions qui pourraient à terme constituer une " boîte à outils " utile aux lycées professionnels et qui permettra à chaque établissement de s'adapter aux réalités locales, sans jamais renoncer au caractère national des diplômes. Cette méthode est nécessaire tant nos territoires se sentent souvent exclus de la construction des politiques publiques ".**

Pour le député, **" le projet de suppression d'un poste de proviseur adjoint au sein du lycée Guillaume-le-Conquérant de Falaise, commune de ma circonscription, n'est pas opportun et me semble même en parfaite contradiction avec le soutien et la revalorisation des lycées professionnels que vous avez engagés.**

En effet, au regard du nombre d'élèves, de la présence de deux internats et de la diversité des filières, ce projet de suppression, annoncé sans aucun préavis ni concertation, suscite l'émoi au sein de la communauté éducative et de nombreuses interrogations et inquiétudes auprès des élus et des habitants ".

Pour les élus et la communauté éducative, la suppression de ce poste est d'autant moins compréhensible qu'au moment de la fusion des deux lycées falaisiens, en 2018, qui avait suscité une opposition importante et un recours devant le tribunal administratif, le rectorat s'était engagé oralement, lors de différentes réunions des conseils d'administration, à organiser le lycée Guillaume-le-Conquérant autour d'un proviseur et de deux proviseurs adjoints (un pour le lycée général et un pour le lycée professionnel).

" Une décision qui n'est pas acceptable "

" Au vu de l'organisation du lycée et des deux sites bien distincts géographiquement, revenir sur cet engagement n'est pas acceptable et déstabiliserait durablement le fonctionnement du lycée alors même que

les effets de la fusion tardent à se concrétiser " , poursuit Jérémie Patrier-Leitus.

" Comme vous le savez, les élus locaux s'engagent au quotidien pour défendre leurs communes rurales, maintenir les services publics et contribuer à l'attractivité du territoire. Alors que le territoire de Falaise bénéficie de plusieurs politiques publiques mises en place par l'État (Petites villes de demain, Maison France services, Micro-Folie, etc.), cette décision risque, une nouvelle fois, de nourrir un sentiment d'incohérence dans l'action de l'État et donc de méfiance dans un contexte social particulièrement troublé ", conclut le député.

J-L P



Michel Hardy, proviseur adjoint au lycée Guillaume-le-Conquérant, sur le site Guibray, part en retraite à la fin de l'année scolaire. Mais il ne sera pas remplacé. Les élus, en tête desquels figure le député Jérémie Patrier-Leitus, montent au créneau. Archives